



SEMINAIRE DE FORMATION DE FORMATEURS

Niamey - République du Niger

Du 9 au 11 septembre 2015

Accompagnement du guide méthodologique d'aide à l'évaluation des dépenses fiscales

LES OBJECTIFS

Le cadre

La réunion du Bureau exécutif du 25 juin 2013 a décidé la mise en place d'un nouveau groupe de travail (GT) chargé d'élaborer un guide méthodologique « d'évaluation des dépenses fiscales » afin de répondre aux besoins des pays membres qui visent à améliorer leurs recettes, d'une part, et à plus de transparence, d'autre part.

Le guide doit être pratique, directement utilisable par les administrations, après des adaptations à la situation locale le cas échéant.

Il comprend trois parties : Définitions et enjeux de l'évaluation des dépenses fiscales (I) ; Définition du système de référence (II) ; Processus d'évaluation (III).

Les objectifs

Les modalités d'utilisation et de mise en œuvre du guide font l'objet du présent séminaire de formation de formateurs en République du Niger du 9 au 11 septembre.

La session de formation vise à accompagner l'appropriation du guide et de la démarche proposée par :

- la présentation détaillée du contenu du guide ;
- la mise en lumière des aspects stratégiques ;
- des travaux pratiques sur la définition du système de référence et sur les méthodes de collecte des données.

Fondée sur des expériences réelles, la formation vise à donner aux participants les éléments nécessaires pour une déclinaison en local de la démarche adaptée au contexte de l'administration fiscale des différents pays.

A cette fin, il est demandé à chaque participant de préparer une description détaillée d'un des trois impôts suivants : l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés ou la TVA. Cette description servira de base aux travaux pratiques sur la définition du système général, l'élaboration d'une liste de dépenses fiscales et l'identification des procédures de collecte des données nécessaires à l'évaluation.

La formation doit permettre aux pays membres du CREDAF d'appréhender la mise en œuvre du processus d'évaluation des dépenses fiscales aussi bien d'un point de vue stratégique (organisation ; structures, collecte de l'information...) que technique (définitions, procédures, méthodes de chiffrage...), quel que soit le niveau d'expérience de chacun en la matière. En effet, le guide, tel qu'il est conçu, est utilisable par tout pays en fonction de ses besoins et de son contexte.

Une mallette pédagogique dématérialisée sera remise à chaque participant à l'issue du séminaire.

Le public visé

Cette formation s'adresse prioritairement aux responsables des services dédiés à l'évaluation des dépenses fiscales et leurs collaborateurs. Des compétences pédagogiques ou une expérience dans l'animation de formations seraient bienvenues.